

CERTIFICATION

BUREAUTIQUE



RAPPORT 2020

La Certification

Bureautique ENI valide et certifie les compétences informatique sur les solutions bureau-tiques Microsoft : Office 365, Windows, Excel, Word, Po-werPoint, Outlook et Access. Elle concerne tous les métiers nécessitant l'utilisation d'un poste de travail sur cet environnement de travail.

La Certification

s'adresse aux usagers réguliers des logiciels choisis.

Le test de certification dure 1 ou 2 heures en fonction du logiciel choisi. Il se présente sous la forme d'un questionnaire adaptatif avec trois niveaux de questions. 70% des questions se déroule directement dans le logiciel choisi, garantissant une évaluation concrète des compétences en situation réelle.

L'examen de certification s'effectue à distance par un système d'e-surveillance en visio-conférence.

La Certification

Bureautique ENI délivre un score global sur 1000 points (certification sans échec). Elle est valable 5 ans. Le candidat bénéficie d'une analyse complète de ses résultats permettant d'identifier ses points forts et ses axes de progression en fonction des points clés de la certification :

60% à 100% : Points clés acquis

30% à 60% : Points clés en cours d'acquisition

0% à 30% : Points clés non acquis

Référentiel de certification / certificateur : Editions ENI

Possibilité de valider

des blocs de compétence : non

Possibilité de passerelle : non

Suite de parcours et

débouchés : métiers du secrétariat et de l'administratif, métiers faisant

appel aux outils bureautique

37 personnes ont passé la certification ENI

Taux d'obtention : 100%



SASU Comptoir de la formation – 401 avenue de Toulouse – 82000 MONTAUBAN

martine.julien@comptoir-de-la-formation.fr - Tél : 06 25 76 08 81

N° immatriculation au R.C.S de Montauban : 843 738 634 - SIRET : 843 738 634 00016 – APE : 8559A - n° déclaration DIRECCTE Occitanie : 76820088382

www.comptoir-de-la-formation.fr